Restitution du temps fort consacré à **l'animation d'un projet éducatif de territoire**, qui s'est déroulé le 13 juin 2025 à l'INSPE.

Lors de cette rencontre, destinée principalement aux élus (notamment ceux en charge des questions éducatives) et aux techniciens des collectivités, en charge de l'animation de ces démarches (en cours ou à construire), les participants ont pu échanger avec les partenaires institutionnels et participer à des ateliers thématiques. Ils ont pu repartir avec le vademecum « Animer un projet éducatif de territoire », guide complet sur toutes les phases de l'animation d'un tel projet, avec de nombreux outils et ressources utiles pour les territoires éducatifs, résultat de l'expertise développée en Indre-et-Loire depuis plusieurs années sur l'accompagnement des collectivités engagées (ou qui souhaitent le faire) sur un projet éducatif de territoire. Ce vademecum est consultable et téléchargeable en suivant ce lien : https://acm-cvl.fr/projets/vademecum-et-ressources/

Temps fort organisé par un collectif de partenaires lié au dispositif d'accompagnement à la qualité éducative d'Indre-et-Loire (DAQE 37) : Karine Lormois (CAF Touraine), Rachel PACEY (SDJES 37), Iola Gelin (CEMEA) et Cassandre Barboteau (Ligue de l'enseignement FOL 37)

Pourquoi ce temps fort ?

Le DAQE 37 travaille depuis plusieurs années sur l'amélioration de la qualité éducative des ACM, mais accompagne aussi les collectivités qui le souhaitent dans leurs démarches de type PEdT, initialement surtout sur le volet co-construction / écriture / élaboration du PEdT, puis sur l'évaluation. Un constat récurrent fait au sein du DAQE : entre l'élaboration et l'évaluation, de façon variable selon les territoires, le PEdT est parfois laissé à l'abandon, les actions se poursuivent, mais on peine à mobiliser les acteurs, à maintenir les instances de pilotage qui permettent d'entretenir les relations et les échanges, d'actualiser les constats, de croiser les regards, d'utiliser l'évaluation comme outil de réajustement des actions menées… d'où la mise au travail au sein du collectif de la question de l'animation de ces démarches, ou de comment donner du sens à ce type de démarche et en faire un véritable outil de collaboration locale pouvant embarquer les communautés éducatives dans des dynamiques vertueuses, ayant un impact réel sur les publics visés, les enfants, les jeunes mais aussi tous les acteurs impliqués (familles, professionnels…).

Ouverture par M. Mendivé, Directeur académique des services de l'éducation nationale et Mme Louvet-Rueff, directrice adjointe de la Caf.

Conférence d'Arnaud Tiercelin, "L'éducation partagée, une ambition pour tous les territoires".

Directeur des relations institutionnelles et partenariales à la Ligue de l'enseignement et co-président du CNAJEP. De par sa trajectoire personnelle, il est un acteur important de la question des politiques partenariales dans le champ éducatif depuis la fin des années 90. Actuellement en première ligne au CNAJEP des échanges et des interconnexions avec la CNAF, la DJEPVA et l'assemblée nationale, pour œuvrer à une approche ambitieuse et globale des démarches partagées sur les territoires.

Parler d'éducation partagée, c'est parler d'interdépendance des acteurs, d'interdépendance du temps des jeunes. Ce n'est pas une option, on n'a pas le choix. Interdépendance entre le temps de l'école (avec l'enjeu central de construire des parcours de réussite pour tous les jeunes), le temps de la famille (inégalités de ressources) et le temps des loisirs organisés ou non (sociabilité entre jeunes, enjeux liés à la nébuleuse numérique, l'IA…). Une bonne part de la réussite à l'école dépend de ce qui se passe sur les autres temps. L'extérieur apporte l'ouverture culturelle qui aide l'enfant dans ses apprentissages. Le temps « hors école » est par ailleurs très dépendant de ce qui se passe à l'école (travail scolaire, devoirs…).

La situation de crise actuelle pose la question des priorités. Attention à ne pas tout miser sur l'école, car si on appauvrit le reste (sport, activités extrascolaires…) on appauvrit l'école, tous les acteurs de la chaine sont importants.

Enjeux partagés entre tous les temps de l'enfant et du jeune, et dont aucune institution ne peut venir à bout « seule » :

- Santé mentale
- Vivre ensemble (pas cohabitation passive mais faire ensemble), vrai besoin d'éducation à la citoyenneté active
- Inclusion handicap, besoins éducatifs particuliers
- Transition écologique (éducation à la nature, éducation dehors… apports de l'éducation nouvelle sur ce champ)
- Vacances (enjeu fort, rôle de l'Etat dans la lutte contre les inégalités en matière de vacances)
- Numérique, IA : pratiques des jeunes qui bousculent tous les acteurs. Faire le pari de la dimension créative, sans angélisme.

Continuité éducative : plutôt continuité des enjeux, partage de points d'inquiétude communs (interdépendance des acteurs), sans soumission d'un champ à un autre, complémentarité, connaissance réciproque nécessaire, légitimité de la parole de tous, y compris avec les non professionnels.

Comment y parvenir ? faire appel à l'intelligence collective, prendre le temps de créer des espaces d'échanges partagés, penser une architecture locale des projets et des partenariats qui va permettre cette ambition, se doter d'une vision commune.

Concernant les PEdT, en avoir une approche la moins administrative possible, il est possible de porter un PEdT comme un formidable outil de collaboration, permettant de lutter contre les inégalités d'accès aux activités sur un territoire.

Ne pas oublier, dans le PEdT, la dimension participative et implicative. Le PEdT n'est pas un accord entre des responsables d'institutions, cela ne suffit pas à créer une dynamique, il faut associer les pros et les non pros (usagers, familles), dans toutes les étapes (diagnostic, identification fdes objectifs…). Tous les acteurs doivent être associés.

Quels leviers pour créer de l'intelligence collective entre tous les acteurs ?

- des formations conjointes intercatégorielles enseignants / animateurs (à déterminer sur quels temps ? qui finance ? qui organise ?)
- des espaces moins formalisés (type café des parents), espaces de partage de questionnements

Intervention de Xavier Piques, directeur de l'éducation et de l'alimentation à la Ville de Tours, témoignage sur la façon dont une collectivité s'approprie la démarche pour la mettre au service de son projet politique s'empare du PEdT pour en faire un véritable outil de collaboration.

Le PEdT est une armature éducative, une « poupée russe » permettant d'articuler différents dispositifs, et constitue un trait d'union entre différentes politiques sectorielles. A la différence d'autres dispositifs le PEdT apporte en plus l'engagement des acteurs, l'implication des publics cibles.

Nécessité d'un portage politique fort et clair, adossé au projet de mandature. Il faut embarquer l'ensemble des élus, leur expliquer en quoi le PEdT peut être utile. Le PEdT permet notamment de s'accorder sur les grandes orientations. Attention à trouver le bon dosage dans la sollicitation des partenaires, pour ne pas les épuiser. Panacher temps formel et temps informel, favoriser l'acculturation interacteurs, notamment entre le monde de l'école et celui de l'animation.

Intérêt à donner une singularité à son PEdT, qui permet d'énoncer des priorités, de définir de grands enjeux communs, des axes clairs. Pour Tours, 3 ambitions ont été définies, qui ont déjà permis de créer de actions passerelles, ouvrir des instances, créer des temps forts, lancer des expérimentations… Le PEdT n'a pas d'intérêt s'il s'agit d'un projet « vitrine ». S'il est abordé en y donnant du sens, les retours sur investissement sont réels :

- fortification d'un réseau éducatif local
- consolidation ou développement de l'offre de services aux familles
- amélioration de la qualité d'accueil des enfants et des jeunes

https://www.tours.fr/page-portail-tours-agit/politiques-publiques/ecoles-en-transitions/le-projet-educatif-de-territoire/

Ateliers

Atelier 1 : Partir sur de bonnes bases : l'importance de démarrer ensemble !

L'objectif de cet atelier est de repartir avec une vision globale d'une démarche partagée et de la méthodologie associée. Nous identifierons toutes les étapes incontournables, les principaux enjeux, la nécessité de croiser les regards, de partager les diagnostics, de mener une évaluation permanente, et de choisir les modes de gouvernance.

animé par Cassandre Barboteau et Yoann Garreau (Ligue de l'enseignement Fol 37)

Le premier temps de cet atelier a été consacré à un déroulé très général sur quelques fondamentaux à avoir en tête au lancement d'une telle démarche sur son territoire :

L'idée était d'abord de revenir rapidement sur la nature très souple de l'engagement contractuel que représente l'entrée dans un PedT.

En effet, outre le cadre administratif, le PedT est un véritable outil de collaboration locale puisqu'il n'est pas validé par le comité de validation (EN/CAF/Préf) si le projet n'est pas partagé, et qu'il est voué à penser et à prendre en compte un parcours éducatif cohérent et de qualité sur tous les temps de l'enfant. Il amène donc à reconnaître la diversité des acteurs et la diversité des situations pédagogiques existant autour de l'enfant et de l'adolescent, comme facteur d'épanouissement des publics (ce qui est en tout point similaire dans l'élaboration collective du projet : la diversité des acteurs enrichira in finé le projet...)

<u>Suite aux questions des participants, il a été rappelé à plusieurs reprises la grande liberté de pilotage et d'actions dont dispose une collectivité porteurse de la démarche et l'importance/la possibilité de construire un projet singulier, qui répond aux composantes de son territoire.</u>

Ont été abordé ensuite, les différentes typologies d'acteurs mobilisables puis les différents espaces de rencontres et de collaboration à prévoir. Espaces qui pourront être différents en fonction du type d'acteurs réunis, du niveau de participation souhaité, voire de co-décision.

Engager une co-construction et tendre vers des objectifs communs nécessite une mise en œuvre réfléchie (fréquence, contenus, outils d'animation, objectifs de séance, etc), au même titre que la mise en place d'au minimum un Comité de pilotage (COPIL).

Le deuxième temps de cet atelier était de laisser les participants réfléchir (et échanger) sur **les préalables et les enjeux** de chacune des 4 grandes étapes préconisées, d'une démarche d'élaboration ou de renouvellement d'un PEdT.

(Comme pour tout projet que l'on souhaite réussi, on s'astreint généralement à cette méthodologie rigoureuse. Outre la réussite du projet en soi, ici il s'agit de partager la co-construction qui est presque un travail à part entière, c'est pourquoi l'item deux a été présenté comme étape à part entière.)

- Diagnostic partagé

- animations des instances du PedT (qui n'est pas une étape à proprement parlé mais une dimension à réfléchir dès le départ et tout au long des étapes)

- Axes et objectifs

- Point d'étape/Évaluation finale

- En petit groupe :

Quels sont les préalables et les enjeux de chacune de ces phases ?

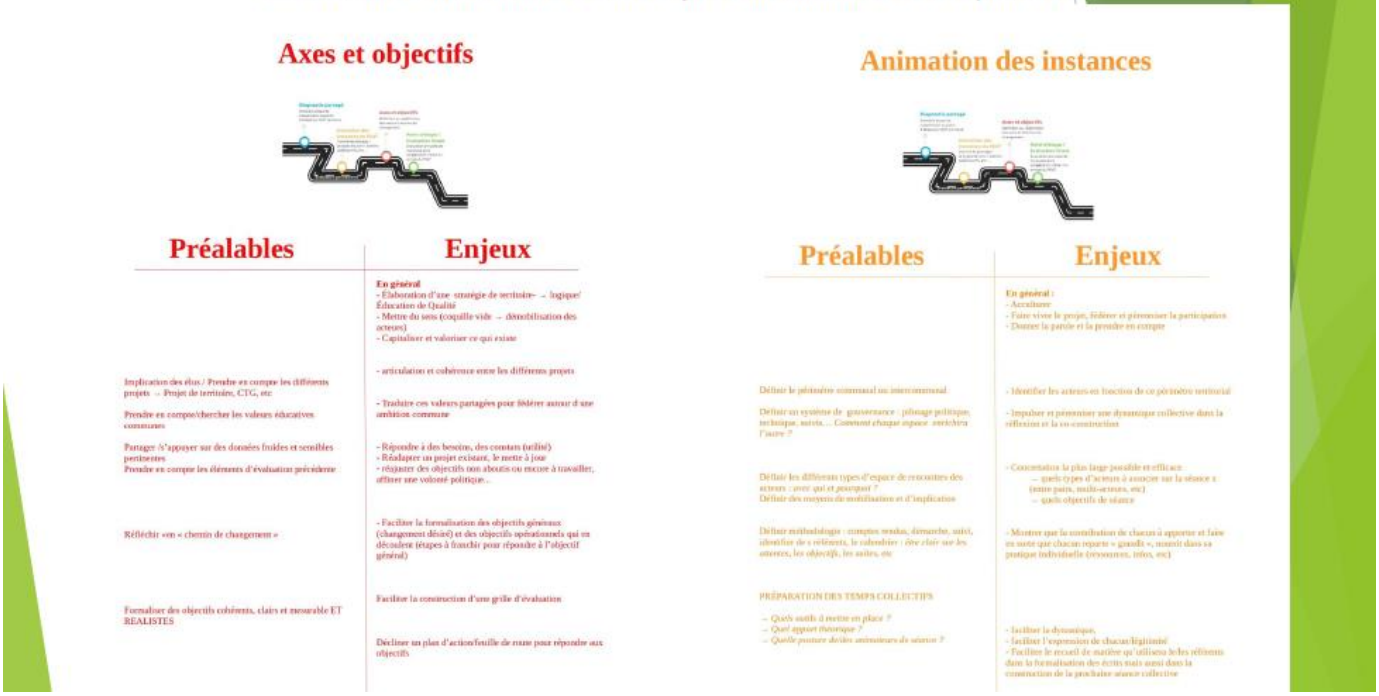

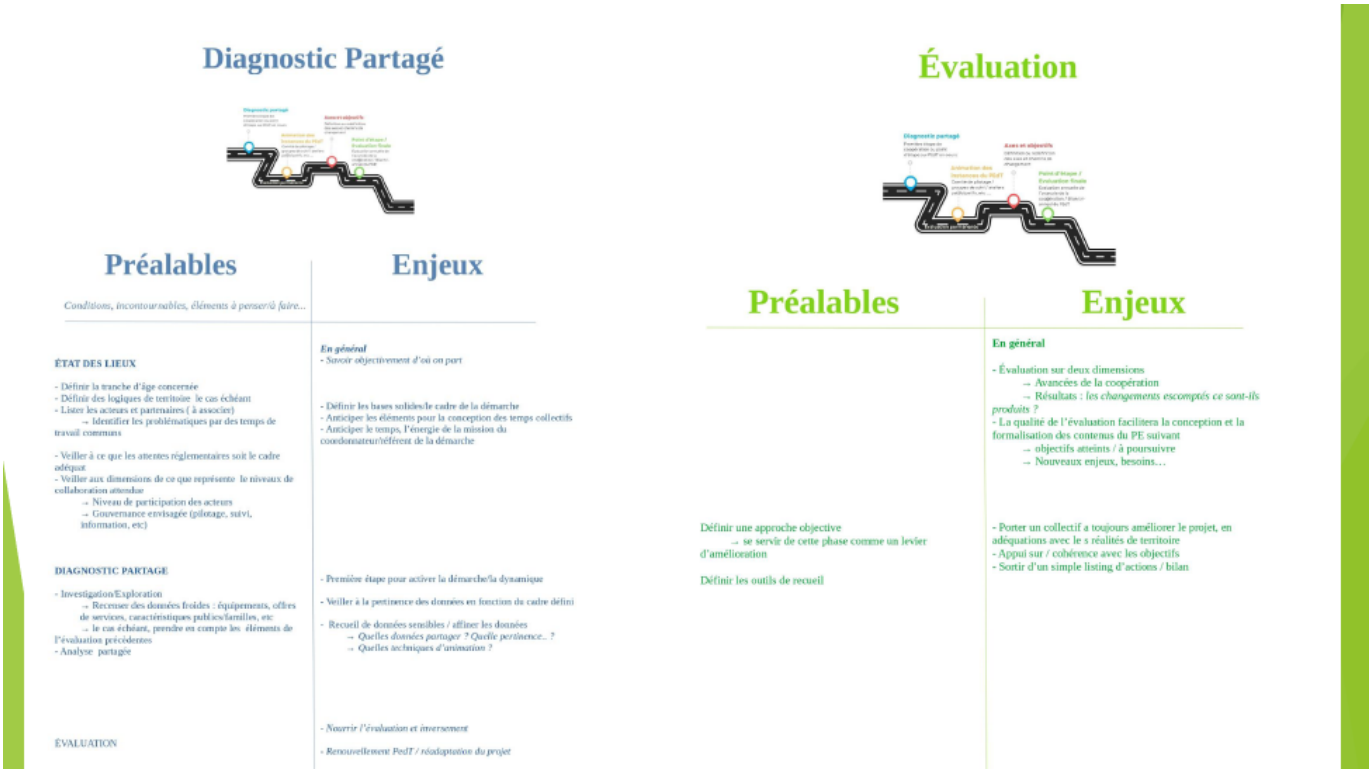

Chacun des petits groupes de participant a apporté des éléments et le fruit des échanges qui ont suivi en grand groupe ont permis de compléter les panneaux le plus exhaustivement possible : Tous les contenus sont reportés dans le diaporama.

Voir supports originaux en fichiers joints.

Atelier 2 : Et si on parlait discontinuités éducatives ?

Le concept de discontinuités éducatives est développé par Philippe Meirieu et porte sur le fait que différents acteurs éducatifs (famille – école- tiers) ne sont pas nécessairement uniformisés mais bien complémentaires. Ce qui implique également de prendre en compte les différences voire des oppositions entre ces acteurs car elles sont tout autant nécessaires à l'éducation des enfants que leur cohérence. L'atelier propose de s'approprier cette notion et d'en échanger pour analyser et projeter différemment le travail de terrain.

animé par Julien Henry, CEMEA Centre Val de Loire

L'atelier a commencé par le visionnage d'un extrait d'une présentation par Philippe Meirieu de son concept de discontinuités éducatives.

Afin de faire remonter une réaction à chaud et de mettre en lien les propos de la vidéo, les participant.es ont positionné des post-it sur trois curseurs différents

Faisable		Pas faisable

Proche de mes pratiques		Loin de mes pratiques

En désaccord		Ça m'intéresse

Les post-it positionnés devaient comprendre un mot justifiant le positionnement. Après une lecture des écrits, l'échange a eu lieu entre les participant.es.

Ce qui en ressort :

- Une grande adhésion au concept de discontinuités éducatives
- Un outil permettant une analyse des situations et de conception du travail éducatif
- Des pratiques qui sont déjà dans une perception de l'éducation en termes de discontinuités
- Des difficultés opérationnelles à préciser ce qui fait cohérence et ce qui fait discontinuité
- Une prise en compte de l'émergence de conflits
- Des difficultés lorsque tous les acteurs ne partagent pas cette vision de l'éducation
- Des difficultés liées au temps, aux contrats, aux inégalités de reconnaissances des différents acteurs, au rapport clientéliste des / avec les parents

Atelier 3 : Et on fait comment avec les autres ? parents, enfants, jeunes, bénévoles…

En s'inspirant de la démarche menée à Tours, nous interrogerons pourquoi et comment, au-delà de la mobilisation des professionnels, on collabore avec les non professionnels (famille, enfants, jeunes…). Comment garantir une participation effective, au-delà de la simple consultation ou mesure de la satisfaction ?

animé par Sarah Falconnet (FOL 37) et Géraldine Boulard (Ville de Tours)

Géraldine Boulard, Responsable adjointe du Service Projet Educatif de la Ville de Tours, a apporté son témoignage de la démarche engagée par la Ville de Tours pour garantir la participation de toutes et tous, y compris des enfants et des jeunes, à l'élaboration du Projet Educatif de Territoire.

Ce témoignage a permis d'illustrer concrètement les leviers permettant une prise en compte de la parole des publics dans une démarche de territoire. Prise en compte qui a été à l'origine d'une réelle transformation des instances de consultation et de participation de ces publics, dans toutes les dimensions des décisions municipales qui les concernent.

Enfin, il a été précisé tout au long de l'atelier que ce qui était présenté ici n'a pas vocation à être « copié collé » sur d'autres territoires. Chaque démarche doit être adaptée en fonction du contexte et des réalités locales.

Les éléments clés abordés dans cet atelier ont été notamment les suivants :

- **Garantir le portage politique et l'implication des équipes pour assurer l'appropriation et la mise en œuvre des orientations** : organisation d'un séminaire des élus et d'ateliers à destination des différents services de la Mairie ; montée en compétences de l'équipe ; travail en transversalité entre services ; accompagnement de la démarche par des associations d'éducation populaire (Ligue de l'enseignement et CEMEA).

- **S'entourer pour réaliser un diagnostic partagé et affiner les enjeux** : organisation d'ateliers territorialisés réunissant les structures locales dans le champ de l'éducation ; susciter l'interconnaissance des acteurs ; permettre l'expression d'une expertise d'usage et les échanges grâce à des supports illustrés et ludiques (carte des secteurs, documents statistiques, questions ouvertes…) ; encadrer les échanges pour garantir le respect des prises de paroles et éviter les digressions.

- **Explorer les préoccupations des parents, des enfants et des jeunes, en allant à leur rencontre** : diffusion de questionnaires en ligne relayés par les acteurs locaux ; ateliers dans les collèges, les accueils ados, les ACM, sous formes ludiques pour collecter la parole des enfants et des jeunes (jeux, ateliers LEGO, interviews…)

- **Accepter l'adaptation du projet en fonction des éléments collectés** : « faire avec ce qui vient » ; faire des bilans à chaque phase pour prendre réellement en compte la parole collectée et adapter la démarche et les orientations en fonction ; expérimenter et accepter la transformation des modes d'agir, au service d'une plus grande implication des publics dans les décisions qui les concernent.

A écouter : Podcast « dans les coulisses du PEdT »
https://chroniquespedagogiques.laligue.org/ressource/dans-les-coulisses-du-pedt

Atelier 4 : PEDT, CTG, TER, Cités éducatives, comment résoudre le casse-tête ?

Nous constatons le développement de nombreux dispositifs recherchant la collaboration, voire la coopération, des mêmes acteurs sur un territoire. PEdT, CTG, TER, Cités Éducatives …. autant d'occasions de travailler ensemble qui mobilisent souvent en partie un même noyau d'acteurs locaux. Nous nous interrogerons sur les points de convergence mais aussi sur les spécificités de ces différents dispositifs. Nous envisagerons certaines organisations possibles sur les territoires pour garantir l'avancée de chaque dispositif sans démultiplier et démobiliser les acteurs locaux.

animé par Iola Gelin (CEMEA Centre Val de Loire) et Alexandra Latapy (CAF 37)

Cet atelier avait pour ambition de favoriser une meilleure compréhension et articulation des différents dispositifs éducatifs territoriaux. Les participant·e·s ont travaillé à repérer à la fois les spécificités propres à chaque dispositif et les points de convergence susceptibles de constituer des bases communes d'action. À partir de ces convergences, ils et elles ont identifié des éléments méthodologiques partagés et commencé à définir les conditions nécessaires à une mise en commun ou à un travail co-porté entre dispositifs.

Le temps a été structuré autour d'un accueil et d'un tour de table, suivi de travaux en petits groupes qui ont permis de partager une connaissance des dispositifs et d'en dégager les principales singularités et points communs. Une mise en commun plénière a ensuite permis d'approfondir les échanges, enrichis par le témoignage d'Alexandra LATAPY, et de faire émerger des pistes et des perspectives en vue de construire des outils partagés.

Les éléments qui ont émergés de ces travaux sont :

1. **Des échanges autour des publics ciblés**

Les dynamiques éducatives s'adressent prioritairement :

- **Aux enfants**, afin de garantir un accès équitable aux apprentissages et de favoriser leur réussite scolaire et personnelle.
- **Aux familles**, par un accompagnement dans la parentalité et un soutien dans leur rôle éducatif.
- **Aux administrés**, dans une logique de cohésion sociale et d'inclusion au sein du territoire.

2. **Des débats autour des objectifs des différents dispositifs :**

Les démarches éducatives partagées poursuivent plusieurs objectifs complémentaires :

- **Lutte contre les inégalités sociales** : en permettant à tous les enfants d'accéder à des opportunités éducatives de qualité.
- **Développement des partenariats locaux** : afin de mobiliser et fédérer les acteurs éducatifs autour d'actions communes.
- **Méthodologie participative** : associer les parties prenantes (élus, techniciens, associations, familles) dans la co-construction des projets.
- **Alliance éducative durable** : instaurer une coopération pérenne entre les acteurs du territoire.

3. **Des échanges autour des moyens à mettre en œuvre :**

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs leviers d'action sont mobilisés :

- **Animation de la démarche collective**, qui permet de coordonner et de dynamiser les acteurs.
- **Conduite de projets éducatifs** structurés, adaptés aux besoins identifiés sur le territoire.
- **Évaluation régulière**, pour mesurer l'impact des actions et ajuster les dispositifs au fil du temps.

4. **Les points de convergence repérés dans les dispositifs :**

Malgré des spécificités propres à chaque dispositif, plusieurs convergences se dégagent :

- Une **inadéquation entre les temporalités politiques** (cycles électoraux) et la temporalité des dispositifs éducatifs, souvent pluriannuels.
- La nécessité d'une **implication des acteurs locaux sur le long terme**, afin de garantir une continuité au-delà d'un mandat politique.
- Une **dimension collaborative forte**, avec une complémentarité des objectifs qui permet le renforcement mutuel des actions.

5. **Les spécificités relevées :**

Chaque dispositif éducatif présente ses particularités :

- **Cité éducative** : dispositif sur un cycle de 3 ans, ciblant les quartiers prioritaires pour renforcer la réussite éducative et l'égalité des chances.
- **CTG (Contrat Territorial Global)** : outil technique et stratégique piloté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), visant une approche globale des politiques sociales et éducatives sur un territoire.
- **PEDT (Projet Éducatif de Territoire)** : cadre contractuel porté par la collectivité locale, permettant de coordonner l'ensemble des acteurs éducatifs et de structurer les actions périscolaires et extrascolaires.

6. **Les perspectives :**

Pour renforcer la cohérence et l'efficacité de ces démarches, plusieurs pistes peuvent être envisagées :

- **Capitaliser des temps de mobilisation des acteurs**, à travers des instances comme le CTG ou le PEDT.
- **Développer la participation et la coordination technique**, afin de fluidifier le travail partenarial.
- **Aligner les temporalités politiques et éducatives**, pour garantir une continuité dans les actions.
- **Partager les diagnostics** entre partenaires afin de mieux cibler les priorités éducatives.
- **Mettre en place un Observatoire des dynamiques éducatives territoriales**, outil de suivi et d'évaluation collective des politiques éducatives locales.

Le temps fort se termine par une rapide présentation des actions menées par le DAQE 37 qui ont amené à la publication du Vademecum « Animer un projet éducatif de territoire », remis aux participants (voir support de présentation joint).

Merci à l'INSPE pour son accueil, à tous les intervenants et à tous participants pour la qualité des échanges !